



Eco Responsable

GESTION ET ELIMINATION DES DECHETS

Le préalable indispensable à cette démarche est l'implication de l'ensemble des acteurs au sein de l'entreprise, afin que tous les salariés se sentent impliqués et sollicités dans ces actions écoresponsables.

Voici chacune des étapes que TECFEL à mise en place pour la gestion de ses déchets :

1) Le diagnostic Déchets

L'objectif du diagnostic Déchets est de réaliser un état des lieux précis de la gestion des déchets portant sur :

- les déchets générés : les différentes catégories, les quantités pour chacune, les lieux de production, les lieux de pré-stockage et de stockage avant collecte.
- les pratiques actuelles : les personnes responsables de la gestion des déchets en interne (pré-stockage, stockage, pré-collecte, valorisation interne), la gestion des contrats avec les entreprises d'élimination, la convention avec la
- les coûts liés à la gestion des déchets.

> L'enquête Diagnostic

Le tableau ci-dessous permet de repérer les interlocuteurs à solliciter ; il est à adapter au fonctionnement de l'entreprise.

<u>Services</u>	<u>interlocuteurs</u>	<u>Déchets générés</u>
Administration	M. Ivagnès Mlle Mathieu	Déchets papiers, fournitures bureaux Piles Cartouches d'encre
Commercial	M. hocquet Mlle Noël	Déchets papiers Cartons Piles, cartouches d'encre Plastiques
Technique	M. Pons M. Boyer M. Cuenca M. Marmin M. Gallusser	Equipements informatiques Matériels d'éclairage Outils électroniques et électriques Cartons Liquides dangereux

2) Solutions mises en place par TECFEL :

- Pour les produits en état de fonctionner et de bonne qualité : envisager le réemploi (don à une connaissance, une association...)

- Se faire reprendre gratuitement l'ancien EEE lors de l'achat d'un EEE neuf : soit lors de la livraison à domicile, soit par dépôt en magasin. Eco-organismes généraux :

Eco-systèmes : www.collectons.org/ ou www.eco-systemes.fr

Ecologic : www.ecologic-france.com

ERP : www.erp-recycling.fr

- Des bacs pour le tri ont été installés à l'entreprise et dans les camions afin que chacun puisse s'investir dans cette procédure de tri et de recyclage des déchets



- déposer son DEEE en déchèterie : Déchèterie la plus proche des ateliers (2km)

Demeter

2543 AVENUE DE MAURIN

34070 Montpellier

08 99 10 16 04

Les techniciens se rendent à cette déchèterie chaque soir avant de rentrer aux ateliers.

-Nous reprenons gratuitement les anciens EEE de nos clients lors de l'achat d'un équipement neuf.